

# MAIRIE DE CAUJAC

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2017

*Présents : Jean CHENIN, Pierrette HENDRICK, Josette DUBOIS, Patrick BRIOL, Émilie FREYCHE, Marie-Hélène GAULTIER, Alain JALBERT, Bruno RENVOISÉ, Pascale RIBES, Michel RONCO, Gérard COURVOISIER, Dominique LEVRAT.*

*Excusé : Marc MIRANI.*

*Absent : Guibert MONGIS,*

*Madame Josette DUBOIS a été nommée secrétaire de séance.*

*Ordre du jour :*

- PROMESSE UNILATÉRALE D'ACHAT AU NIVEAU DE « FARDEILHAC »
- PETR (POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)
- SDIS (SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS)
- QUESTIONS DIVERSES

### *I – PROMESSE UNILATÉRALE D'ACHAT AU NIVEAU DE « FARDEILHAC »*

*Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que la SAFER rétrocède à la Commune pour 1 Euro symbolique, la partie du chemin en continuité du Chemin de la Carrièro Obscuro, au lieu-dit « Fardeilhac ». La Commune procédera aux travaux de remise en état dudit chemin. Le chemin restera sous le statut de chemin rural.*

### *II – PETR (POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)*

*Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que la fiche récapitulative de l'activité du Service d'Application du Droit des Sols (ADS) concernant la Commune, fait ressortir pour l'année 2016 de l'instruction de 5 permis de construire. Estimation statistique qui sert à déterminer la participation communale aux frais de gestion des personnels du PETR d'où une estimation prévisionnelle de 750,00 €*

*A partir de cette année, chaque instruction de permis de construire coûtera 150 €, à la Commune.*

### *III – SDIS (SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS)*

*Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du rapport établi par les Sapeurs-Pompiers, suite à la visite de vérification des dispositifs de lutte contre l'incendie implantés sur la Commune, pour l'année 2016.*

*.../...*



# MAIRIE DE CAUJAC



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2017

*Plusieurs anomalies ont été constatées, notamment le manque de puissance de certaines bouches d'incendie. Le problème de la mise en conformité reste posé entre la Commune et le Syndicat des Eaux (SPEHA).*

### IV – INFORMATIONS DIVERSES

- **SDHEG** : parution de l'arrêté préfectoral sur la nouvelle dénomination du Syndicat d'Electricité en Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne.
- **Demande de Mr Pierre GILLE** : Mise à disposition de la Salle Polyvalente pour le repliage des voiles de parapentes. Avis favorable du Conseil Municipal.
- **Préfecture de la Haute-Garonne** : arrêté relatif aux travaux de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière. Autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées pour implantation des repères et balises.
- **Centre de Gestion de la Haute-Garonne** : Guide ANDCG : « les Collectivités Territoriales face à la cybercriminalité »
- **Épicerie** : La personne qui devrait reprendre l'épicerie est toujours en attente de l'accord de la Banque. A ce jour, malgré plusieurs demandes de Monsieur le Maire, aucune date n'est annoncée pour l'ouverture.